



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## brigades

Question orale n° 1697

### Texte de la question

M. Michel Hunault souhaiterait attirer l'attention de Mme la ministre de la défense sur la nécessité de renforcer les moyens humains, matériels et de casernement des forces de gendarmerie dans l'arrondissement de Châteaubriant (Loire-Atlantique). Cet arrondissement, situé en « seconde couronne » de l'agglomération nantaise, est traversé par l'axe autoroutier Nantes-Rennes et se caractérise par sa grande superficie géographique, un fort dynamisme et un développement démographique important. Le Gouvernement n'a pas manqué, au cours de ces dernières années, de porter l'effort sur la modernisation et l'adaptation des casernements, à l'image de la nouvelle gendarmerie en cours de construction à Châteaubriant, et a créé le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG). Cependant, aujourd'hui trop de brigades des cantons de l'arrondissement se trouvent en sous-effectifs. Il lui demande si le Gouvernement serait disposé à porter l'effort sur la dotation de personnels supplémentaires, mais aussi à financer la construction et le fonctionnement d'une nouvelle unité de gendarmerie spécifique qui pourrait judicieusement être implantée à Nozay, où se trouve déjà la brigade motorisée. La création d'une telle unité répondrait à la préoccupation légitime de sécurité et de lutte contre toutes les atteintes à l'ordre public.

### Texte de la réponse

#### EFFECTIFS DE GENDARMERIE DE CHATEAUBRIANT EN LOIRE-ATLANTIQUE

**M. le président.** La parole est à M. Michel Hunault, pour exposer sa question, n° 1697, relative aux effectifs de gendarmerie de Châteaubriant en Loire-Atlantique.

**M. Michel Hunault.** Monsieur le président, vous comprendrez qu'avant de poser ma question, je veuille rendre hommage à la mémoire d'Édouard Landrain, mon voisin de circonscription, qui s'est éteint ce week-end.

Monsieur le ministre délégué aux anciens combattants, je souhaiterais attirer votre attention sur la nécessité de renforcer les moyens humains, matériels et de casernement des forces de gendarmerie dans l'arrondissement de Châteaubriant, Loire-Atlantique. Cet arrondissement, situé en " seconde couronne " de l'agglomération nantaise, est traversé par l'axe autoroutier Nantes-Rennes et se

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QOSD1697>

caractérise par sa grande superficie géographique, un fort dynamisme et un développement démographique important.

Au cours de ces dernières années, le Gouvernement n'a pas manqué de porter l'effort sur la modernisation et l'adaptation des casernements, à l'image de la nouvelle gendarmerie en cours de construction à Châteaubriant, et a créé le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie - le PSIG. Cependant, aujourd'hui trop de brigades des cantons de l'arrondissement se trouvent en sous-effectifs. Le Gouvernement serait-il à présent disposé à les doter de personnels supplémentaires, mais aussi à financer la construction et le fonctionnement d'une nouvelle unité de gendarmerie spécifique qui pourrait judicieusement être implantée à Nozay, où se trouve déjà la brigade motorisée ? La création d'une telle unité répondrait à un légitime souci de sécurité et à la préoccupation de lutter contre toutes les atteintes à l'ordre public.

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué aux anciens combattants.

**M. Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux anciens combattants.** Monsieur le député, Mme la ministre de la défense, qui ne pouvait être présente ce matin, m'a demandé de vous répondre à sa place, ce que je vais faire avec beaucoup de plaisir.

Pour nos concitoyens, la liberté de vivre, de travailler, de se déplacer, de s'épanouir en toute sécurité est fondamentale. À cet égard, et ainsi que vous l'avez souligné, beaucoup a été fait depuis 2002 afin d'améliorer la sécurité des Français. Parmi les mesures les plus importantes, il faut notamment rappeler la création depuis 2002 de 5 100 postes de gendarmes. Ce redressement continuera en 2007.

S'agissant plus précisément de l'arrondissement de Châteaubriant, ces efforts se sont déjà traduits par des renforts d'effectifs et des projets immobiliers destinés non seulement à améliorer les conditions de vie des militaires de la gendarmerie en charge de la sécurité, mais aussi à mieux accueillir le public et à les rendre plus disponibles pour intervenir.

Cependant, dans votre circonscription comme dans de nombreuses autres régions, ce chantier n'est pas terminé. Sachez que la ministre de la défense entend poursuivre l'effort de modernisation de la gendarmerie. Cela se traduira concrètement par des renforcements d'effectifs et notamment du nombre de gendarmes sur les points névralgiques.

Ainsi, dès 2006, neuf postes de gendarmes seront créés sur la compagnie de Châteaubriant, dont trois au sein de la brigade territoriale de Nozay que vous évoquez, ainsi que deux à Nort-sur-Erdre dans la même communauté de brigades.

Outre la sécurité publique, la transformation de la brigade motorisée de Nozay en brigade motorisée autoroutière est à l'ordre du jour afin de mieux lutter contre l'insécurité routière, fléau social qui frappe notamment notre jeunesse. Cette évolution sera suivie du renforcement d'une douzaine de militaires à l'ouverture de l'unité dès la livraison des locaux.

Pour accompagner cette adaptation du dispositif de la gendarmerie dans le secteur de Châteaubriant, la ministre de la défense vient d'autoriser le lancement d'un projet immobilier destiné à accueillir tant la brigade renforcée que cette nouvelle unité de sécurité routière.

Voilà, monsieur le député, des mesures concrètes qui répondent aux questions que vous avez soulevées ce matin.

**M. le président.** La parole est à M. Michel Hunault.

**M. Michel Hunault.** Merci, monsieur le ministre, pour cette réponse. En effet, vous venez, au nom de Mme la ministre de la défense, d'annoncer le renforcement des effectifs et la création d'une nouvelle unité de sécurité. C'est le plus bel hommage que nous pouvions rendre aux forces de sécurité et de gendarmerie de l'arrondissement de Châteaubriant, qui font un travail remarquable.

## Données clés

- Auteur : [M. Michel Hunault](#)
- Circonscription : Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française
- Type de question : Question orale
- Numéro de la question : 1697
- Rubrique : Gendarmerie
- Ministère interrogé : défense
- Ministère attributaire : défense

## Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 27 juin 2006, page 6664
- Réponse publiée le : 28 juin 2006, page 4522
- La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 juin 2006